



En collaboration avec le SIT (Syndicat interprofessionnel de travailleurs/euses)



FICHE 3: CHÔMAGE

Constat

Les demandeurs d'emploi à Genève

Fin décembre 2007, dans le canton de Genève, le nombre de demandeurs d'emploi était de 18'978, dont 12'9225 étaient des chômeurs inscrits. Fin 2006, les chiffres étaient respectivement de 21'596 et 15'060, soit une diminution de 12 à 14 % en une année.

En moyenne annuelle, le taux de chômage se situe à 6,3%, alors qu'il était à 7% en 2006.

Dans le département de l'Ain

Fin novembre 2007, dans le département de l'Ain, les demandeurs d'emploi (catégorie 1) étaient 11'592 et les demandeurs d'emplois catégories 1, 2 et 3 étaient 15'763. Un an plus tôt, ils étaient respectivement 12'380 et 17'453, soit une baisse de l'ordre de 6,3 et 9,7 %. Le taux de chômage, dans l'Ain, était de 5,7% au deuxième trimestre de 2006 pour se situer à 5 % un an plus tard.

En Haute-Savoie

Fin novembre 2007, en Haute-Savoie, les demandeurs d'emploi (catégorie 1) étaient 15'344 et les demandeurs d'emplois catégories 1,2 et 3 étaient 23'286. Un an plus tôt, ils étaient respectivement 16'246 et 25'491, soit une baisse de 5,5 et 8,6%. Le taux de chômage en Haute-Savoie, était de 6,1% au deuxième trimestre de 2006 pour se situer à 5,4% un an plus tard.

Le chômage des travailleurs frontaliers

Les travailleurs frontaliers ne sont pas épargnés par le chômage.

Fin 2005, pour 4 200 chômeurs résidant dans les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie, le dernier emploi occupé était situé en Suisse. Les "chômeurs frontaliers" représentent 13% des chômeurs indemnisés en Haute-Savoie et 5% dans l'Ain. Depuis 2001, où leur nombre était de 1'700, ils ne cessent d'augmenter, quelle que soit la situation du marché de l'emploi local. Entre 2004 et 2005, quoique sensiblement ralentie, la hausse est de 8,2% pour les deux départements confondus. L'évolution du nombre de "chômeurs frontaliers" suit davantage le nombre de frontaliers actifs - en très forte hausse depuis 2000 - que celui des chômeurs indemnisés, qui a reculé de 5,6 % entre 2004 et 2005. Par rapport à l'ensemble des chômeurs indemnisés, les "chômeurs frontaliers" sont généralement plus qualifiés. De même, ils ont tendance à être plus âgés et les hommes sont davantage concernés. Ces différences de profil se concrétisent par leur indemnité: leur taux journalier moyen est en moyenne le double de celui de l'ensemble des chômeurs indemnisés.

Le chômage de longue durée

Le chômage de longue durée est particulièrement préoccupant, car l'expérience montre qu'il est difficile d'en sortir, quel que soit le territoire concerné.

A Genève

Fin décembre 2006, le canton comptait 5'241 personnes au chômage depuis un an ou davantage. Un an plus tard, elles n'étaient plus que 4'002, soit une baisse de 24%.

En France voisine

A la fin mars 2008, les demandeurs d'emploi (catégorie 1) depuis plus d'un an étaient 1212 dans le

département de l'Ain soit une baisse de 8% par rapport à l'année précédente. En Haute-Savoie, ils étaient 2'219, soit 11,7% de moins qu'un an auparavant.

Enjeux

L'évolution de la législation sur le chômage tend à réduire le montant et la durée des prestations et à stigmatiser les demandeurs d'emploi, comme s'ils étaient responsables de leur situation. Parallèlement on voit se développer la privatisation du placement des chômeurs; le chômage devient un marché.

Le chômage coûte cher à la collectivité. Il doit faire l'objet d'une approche systémique, autant préventive que «curative».

Le tissu économique de l'agglomération avec ses spécificités propres, avec un secteur tertiaire démesuré, un secteur secondaire en régression, un secteur primaire très réduit, peut constituer un frein à la lutte contre le chômage. Quelle réponse apporter à ces particularités et à ces déséquilibres?

La formation (voir ci-dessous), est un outil important - mais pas exclusif - de la lutte contre le chômage.

Des voix s'élèvent pour proposer de nouveaux mécanismes de financement de l'assurance-chômage qui ne soit pas uniquement basé sur les salaires.

A Genève, parmi les nouveaux moyens de lutte contre le chômage, il y a l'appel fait à l'économie sociale et solidaire pour l'insertion des chômeurs. Les conditions proposées font encore débat.

Propositions du Livre vert CLE – CEST

- Les associations considèrent la formation comme un domaine essentiel du projet d'agglomération, car il s'agit de l'une des principales mesures d'intégration susceptibles d'être utile pour lutter contre la fracture sociale.
- Sur le plan pratique, nous estimons particulièrement urgent de développer des instruments de formation adaptés pour les personnes peu ou pas qualifiées et pour celles en situation de précarité. Il est également important d'élaborer une offre de formation continue permettant à chacun de sécuriser son parcours professionnel. Pour ce faire, l'offre devra répondre autant aux besoins des entreprises qu'à ceux de la population (de tout âge, de tout niveau de qualification).
- Par ailleurs, nous soutenons l'action de formation décrite dans le Rapport d'étape de février 2007 et qui propose de "Développer le dispositif territorial en matière de recherche et de formation dans le domaine du développement durable" Enfin, la question de la formation dans les métiers de la santé doit être abordée de manière prioritaire (voir sous "Santé").
- Voir également les propositions de la fiche "Emploi".

Pour en savoir plus...

Synthèse 2007 de l'Observatoire statistique transfrontalier des accords bilatéraux. A consulter sur le site: http://www.statregio-francosuisse.net/synthese_2007.htm

Sur le marché du travail dans le canton de Genève :

http://www.geneve.ch/statistique/statistiques/domaines/03/03_03/aperçu.asp

Sur le marché de l'emploi en Rhône-Alpes

<http://www.rhone-alpes.travail.gouv.fr/publications/statsDR/index.html>

http://www.haute-savoie.pref.gouv.fr/03/economie/emploi/statistiques/2008/anpe_200801.pdf